

Conditions générales du 01/07/2018

Le site internet www.olevene-organisation-seminaire.com est produit par la société OLEVENE.

Informations relatives à la SOCIETE :

OLEVENE
Siège social situé au : 11-13 avenue de Division Leclerc,
94230 Cachan.
Bureaux commerciaux : 11-13 avenue de Division Leclerc,
94230 Cachan.
SAS au capital de 10 000 €
RCS Créteil n° 512 654 096 - N° de Siret: 512 654 096
00027 - APE 5911A - N° TVA intracommunautaire :
FR43512654096.
Assurance de responsabilité civile et d'exploitation
Multirisque 100 % PRO SERVICES auprès de GENERALI.

Le site www.olevene-organisation-seminaire.com est hébergé par la société :

1and1 Internet SARL
7 Place de la Gare
57200 Sarreguemines

Le site www.olevene-organisation-seminaire.com a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 1648639v0.

Contact

Vous pouvez nous contacter via la page « contact » de notre site www.olevene-organisation-seminaire.com, par email sur contact@olevene.com ou nous adresser un courrier à l'adresse du siège énumérée ci-dessus.

1 - Objet et introduction

Les présentes conditions générales sont conclues d'une part par la société OLEVENE ci-après dénommée "OLEVENE" et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant utiliser les services du site internet www.olevene-organisation-seminaire.com d' "OLEVENE" à titre professionnel ou privé, dénommée ci-après "UTILISATEUR".

Le site www.olevene-organisation-seminaire.com est destiné à faciliter la recherche des internautes dans leur recherche, d'un établissement, d'un lieu, d'une salle ou d'un prestataire sur le territoire national et à l'étranger. Il permet de mettre en relation le professionnel demandeur dénommé ci-après "demandeur" à la recherche d'une des prestations énumérées ci-dessus avec l'annonceur. L'annonceur étant le professionnel, établissement ou prestataire souhaitant être référencé par Olevene et sollicité dans le cadre de la recherche du "demandeur", dénommé ci-après l' "annonceur".

Le site www.olevene-organisation-seminaire.com a pour but d'aider, de simplifier et de faciliter au mieux la recherche des "demandeurs" dans l'organisation de leur événement ainsi que de mettre en avant, de présenter et de décrire de la meilleure façon qu'il soit, ses établissements, ses lieux et ses prestataires.

2 - Conditions d'utilisation

L'utilisation du site www.olevene-organisation-seminaire.com implique une acceptation sans réserve des "UTILISATEUR" des présentes conditions générales.

OLEVENE se réserve le droit de modifier et de mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date d'utilisation des services du site www.olevene-organisation-seminaire.com par les "UTILISATEUR".

3 - Propriété intellectuelle et utilisation du contenu du site

Tous les éléments du site d' "OLEVENE" sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive d' "OLEVENE".

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Ce site respecte le droit d'auteur. Tous les droits des auteurs des œuvres protégées reproduites et communiquées sur ce site, sont réservés. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la consultation individuelle et privée est interdite.

L' "annonceur" est seul responsable des informations qu'il met en ligne concernant ses textes, photos, vidéos ou autres éléments apparaissant sur sa fiche et s'engage à respecter le droit d'auteur relatif à ces œuvres. Il s'assurera de posséder tous les droits d'utilisation, de représentation et de reproduction et s'engage également à dégager OLEVENE ainsi que l'hébergeur de toute responsabilité.

4 - Mots de passe et confidentialité - offre de référencement

"OLEVENE" vous crée un identifiant et un mot de passe afin de pouvoir vous connecter à votre compte (espace personnel). Ceux-ci sont strictement personnels et vous devez en assurer la confidentialité. "OLEVENE" ne serait être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse de ces renseignements par des tiers mal intentionnés. Vous devez signaler expressément à "OLEVENE" toute perte de vos identifiants afin de vous en faire attribuer de nouveaux et ainsi sécuriser votre compte et vos données.

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, et ne devra divulguer à quelques tiers que ce soit pendant toute la durée de l'engagement et après son expiration, toutes les informations, documents, ou données quelconques dont il pourrait avoir eu connaissance, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

5 - Rédaction et publication des fiches établissements

Dans le cadre du référencement de l' " **annonceur** " sur le site www.olevene-organisation-seminaire.com, " **OLEVENE** " adresse à l' " **annonceur** " son offre de partenariat. Dès réception et confirmation de l'offre de partenariat par l' " **annonceur** ", " **OLEVENE** " lui adresse une fiche afin de recueillir les éléments nécessaires au référencement de son établissement (contacts, visuels, textes...).

Avec ces éléments " **OLEVENE** " crée ensuite une fiche établissement de base qu'il communique à l' " **annonceur** ". Un accès à son compte par identifiant et mot de passe lui sera alors confié, lui laissant ainsi la possibilité d'effectuer ses propres modifications de visuels et textes sur sa fiche, tout en respectant les règles d'utilisation du site.

Dans le cadre d'opération commerciale, de présentation ou d'information, " **OLEVENE** " peut également être amené à créer et à rédiger ponctuellement certaines fiches établissements. Ces fiches pourront être récupérées directement par les établissements concernés ou supprimées à leur demande.

6 - Modification du site et fiches

" **OLEVENE** " se réserve le droit de modifier ou de suspendre les fiches de l' " **annonceur** " si celles-ci contiennent des erreurs ou ne respectent pas ces présentes conditions générales.

7 - Communications des utilisateurs

Toutes communications menaçantes, insultantes, diffamatoires, obscènes, pornographiques ou illégales, à travers le site www.olevene-organisation-seminaire.com sont totalement interdites. Que se soit à travers l'enregistrement de textes, de photos, de vidéo ou d'envoi d'emails.

8 - Offres spéciales

Pour la promotion du site internet www.olevene-organisation-seminaire.com " **OLEVENE** " se réserve le droit d'appliquer des offres spéciales à sa charge sur ses produits et services, d'une durée déterminée, sous forme de remises, services supplémentaires, points de fidélité ou de toute autre forme d'opération commerciale.

9 - Partenariat

Pour toute demande de partenariat, veuillez nous en faire la demande et nous contacter par courrier à l'adresse du siège, soit par mail à contact@olevene.com afin que nous l'étudions et que l'un de nos chargés de compte puisse vous contacter.

10 - Offre de référencement / partenariat

Dans le cadre de son offre de référencement " **OLEVENE** " sélectionne des lieux variés à travers la

France de type hôtels, châteaux, domaines, manoirs, auberge,... pouvant recevoir ou organiser des séminaires ou tous autres types d'événements professionnels. Ces lieux doivent correspondre aux attentes d' " **OLEVENE** " soit respecter des critères de qualité et d'originalité afin de pouvoir être sélectionné.

" **OLEVENE** " propose aux établissements ou aux sociétés référentes une offre de partenariat gratuite, sans engagement, d'une durée illimitée et résiliable à tout moment par les deux parties sur simple demande écrite ou par mail.

Cette offre de partenariat comprend principalement la création et le référencement sur le site www.olevene-organisation-seminaire.com d'une fiche intégrant les informations, descriptions, photos et tarifs de l'établissement souscripteur de l'offre. D'autres services annexes sont également inclus à cette offre et détaillés intégralement dans « **l'offre de partenariat** ».

10.1 – Commission agence - offre de partenariat

" **OLEVENE** " propose une offre de partenariat gratuite pour le référencement des fiches établissements sur son site www.olevene-organisation-seminaire.com. Toutefois l'établissement ayant accepté l'offre de partenariat s'engage à reverser à " **OLEVENE** " une commission agence pour toutes confirmations de dossiers par l'intermédiaire d'" **OLEVENE** ". Le montant de la commission agence est de 10% HT du montant total HT de la facture hors extra. Si les conditions internes de l'établissement diffèrent, l'établissement peut soumettre à " **OLEVENE** " une commission agence différente qui se réserve le droit de l'accepter. La facture de commission est réglable à l'issue de l'évènement et dès paiement intégral du client final.

10.2 - Délais et modalités - offre de partenariat

Un bon de commande intitulé « Offre de partenariat » est effectué lors de la souscription à l'« Offre de partenariat ». Ce bon de commande scinde à titre de contrat et d'engagement le respect de ces présentes conditions générales liant les deux parties. Chaque bon de commande édité par " **OLEVENE** " est indissociable des présentes conditions générales (sauf mentions particulières). La durée de validité de l'offre devient effective à la date d'émission du bon de commande. La commande devient effective dès lors qu' " **OLEVENE** " reçoit le bon de commande dûment signé et renseigné.

11 - Service de recherche de lieux

" **OLEVENE** " assiste le " demandeur " dans l'organisation de son évènement professionnel et l'aide à rechercher et à trouver des lieux en corrélation avec ses critères de recherche. " **OLEVENE** " sélectionne des lieux et des établissements en conséquence et en fonction des cahiers des charges communiqués. Afin que les " demandeurs " puissent recevoir plusieurs propositions de devis " **OLEVENE** " les met en relation direct avec les établissements ciblés.

11.1 - Tarifs & rémunération - service de recherche de lieux

"OLEVENE" se rémunère en percevant une commission uniquement auprès des établissements qu'elle sollicite (l' "annonceur"). Cette commission est due dès lors qu'une demande est confirmée par le "demandeur".

"OLEVENE" réclame une commission à hauteur de 10% HT du montant total HT de la facture hors extra. Les extras représentent les frais de bar, minibar, taxis, débours, et prestations extérieures sous traitées par l'établissement. Toute commission peut être négociée par l'établissement selon leur propre politique interne de commissionnement agence, toutefois cette demande devra être soumise à "OLEVENE" et sous réserve de son acceptation.

Cette commission s'applique également aux établissements souscripteurs de l'offre de partenariat, dans les mêmes conditions et selon la même procédure.

"OLEVENE" calculera sa commission sur la base de la facture définitive qui sera adressée au client à la fin de la manifestation (voir article 11.3).

Le service de recherche de lieux est totalement gratuit pour le "demandeur". Aucun frais ni aucune commission ne lui sera demandé.

11.2 - Procédure & conditions - service de recherche de lieux

Procédure et conditions entre "OLEVENE" et l'établissement (l' "annonceur") sollicité pour une demande de devis :

- 1 - L' "annonceur" confirme ses disponibilités en réponse à la demande par email d' "OLEVENE" et accepte ainsi ses conditions.
- 2 - L' "annonceur" confirme la commission agence d' "OLEVENE" de 10% HT du CA HT hors extra du montant total de la facture (le cas échéant l' "annonceur" propose ses conditions de rémunération agence).
- 3 - L' "annonceur" confirme ne pas avoir de demande similaire sur la même période, émanant d'autres agences ou du client final à l'heure où il accepte ce partenariat ou en tient informé "OLEVENE".
- 4 - "OLEVENE" adresse les coordonnées de son client à l' "annonceur".
- 5 - L' "annonceur" adresse un devis en bonne et due forme directement au client.
- 6 - L' "annonceur" s'engage à répondre dans les meilleurs délais au client.
- 7 - L' "annonceur" met "OLEVENE" en copie pour un meilleur suivi du dossier et afin qu' "OLEVENE" puisse faire part à l' "annonceur" de l'évolution et des ressentis du client.
- 8 - Si le dossier est confirmé, l' "annonceur" adresse la copie de la facture définitive à "OLEVENE" à l'issue de la manifestation afin qu' "OLEVENE" puisse éditer et transmettre sa facture de commission à l' "annonceur", réglable dès paiement intégral du client.
- 9 - Ces accords restent valables en cas de modification du cahier des charges de la manifestation, de changement de dates émanant du client ou en cas d'annulation de celui-ci pour passage en direct.
- 10 - Les demandes d' "OLEVENE" sont strictement personnelles et confidentielles.

12 - Organisation d'évènement

"OLEVENE" étudie toutes formes de projets concernant l'organisation d'évènements du moment qu'ils soient professionnels. "OLEVENE" peut intervenir partiellement sur un évènement ou bien prendre en charge l'intégralité de celui-ci selon les termes du contrat qui seront définis avec le "demandeur".

12.1 - Tarif organisation d'évènement

Chaque projet concernant l'organisation d'évènement qu'il soit total ou partiel est spécifique et fera l'objet d'une étude et d'un contrat personnalisé. "OLEVENE" étudiera chaque projet et proposera une offre selon ses compétences qu'il adressera au "demandeur". Pour toute organisation d'évènement professionnel, consulter nos « **Conditions générales de vente** ».

13 - Délais et modalités de paiement commission agence - service de recherche de lieux & offre de partenariat

L' "annonceur" doit transmettre la copie de la facture définitive de l'évènement (confirmé par l'intermédiaire d' "OLEVENE") à "OLEVENE" dans les 8 jours suivant la fin de la manifestation.

La facture de commission est exigible et doit être réglée à "OLEVENE" dès lors que l' "annonceur" réceptionne l'intégralité du paiement du client.

14 - Pénalité de retard cas général

OLEVENE ne pourra souffrir d'un retard dans le règlement de ses commissions lié à la difficulté financière d'un établissement. En cas de non respect de cette condition la facture sera donc productive d'un intérêt de retard égal au triple du taux d'intérêt légal (loi du 4 août 2008).

Le non paiement entraîne de plein droit l'exigibilité de toutes factures dues et entraîne l'arrêt de toute relation commerciale après mise en demeure restée infructueuse.

Tout défaut de retard de paiement ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraîne une suspension automatique des services jusqu'à réception du paiement intégral de la somme due.

Tous les frais que la Société est amenée à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues sont à la charge de l' "annonceur".

15 - Modalités de résolution du contrat cas général

Le contrat représente l'acceptation sans réserve de ces présentes conditions générales, pour toute collaboration avec "OLEVENE".

Le défaut total ou partiel du paiement de la commission de l' "annonceur" à "OLEVENE" 30 jours après que celui-ci ait été réglé intégralement par le client entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par l'établissement au titre du contrat.

- La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour "OLEVENE".

"OLEVENE" se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis avec effet immédiat aux torts des "annonceur" dans les cas suivants :

- En cas de transmission à "OLEVENE" de documents, informations, factures ou commissions inexactes.
- En cas de non transmission des documents demandés par "OLEVENE" au terme du présent contrat.
- En cas de non respect de ces présentes conditions générales.

16 - Responsabilité & engagements

Concernant les offres de partenariat souscrites, "OLEVENE" garantit la mise en ligne des fiches dans les plus brefs délais à réception de la fiche de renseignement (fiche comprenant les divers textes et visuels à insérer). Celle-ci sera mise en ligne sur le site www.olevene-organisation-seminaire.com. "OLEVENE" garantit de faire paraître ces fiches dans la zone géographique correspondante. Toutefois en cas d'erreur ou d'omission "OLEVENE" s'engage à en effectuer la rectification expressément.

"OLEVENE" fait tous ses efforts pour contrôler au mieux et dans la mesure du possible les informations figurant sur le site www.olevene-organisation-seminaire.com. Toutefois "OLEVENE" ne peut être tenu responsable de la véracité de chaque information, statut, description, qualité des prestations, liens ou autre des annonceurs. "OLEVENE" n'est pas responsable du contenu des liens hypertextes figurant sur son site www.olevene-organisation-seminaire.com ainsi que de leur bonne redirection, ces derniers ne leur appartenant pas, et le contenu pouvant donc changer entre temps.

L' "annonceur" à l'entière responsabilité des données figurant sur sa fiche. Il s'engage à diffuser des informations en correspondance avec les prestations qu'il propose. Il peut par ailleurs modifier sa fiche autant qu'il le souhaite.

L' "annonceur" autorise "OLEVENE" à utiliser son nom, textes, photos et tout autre visuel sur son site internet. L' "annonceur" autorise "OLEVENE" à utiliser ces éléments dans le cadre de promotions commerciales et d'actions marketing menées à travers des mailings, newsletters, publicités et plaquettes commerciales.

L' "annonceur" s'engage à honorer le paiement des commissions dès lors qu'il accepte de recevoir les coordonnées du client et qu'il a communiqué ses disponibilités à "OLEVENE".

L' "annonceur" s'engage à ne jamais inciter un client apporté par "OLEVENE" à ne pas passer par son service de recherche de lieux, quelle que soit la forme de cette incitation.

L' "annonceur" s'engage à apporter un service de qualité aux clients. Il s'engage à répondre aux demandes d' "OLEVENE" et du client dans les meilleurs délais.

"OLEVENE" décline toute responsabilité pour tout litige intervenant entre l' "annonceur" et le "demandeur", quelles que soient les raisons du désaccord.

"OLEVENE" s'efforce de garantir au mieux un accès permanent à son site www.olevene-organisation-seminaire.com.

seminaire.com. Cependant en raison des imprévisibilités d'internet ou d'évènements indépendants, "OLEVENE" ne peut être tenu responsable des perturbations qui pourraient affecter le site www.olevene-organisation-seminaire.com tel que des virus, dommages, ralentissements, inaccessibilités temporaires pour mises à jour ou autres cas, ainsi que des conséquences que cela pourrait engendrer. "OLEVENE" se dégage donc de toute responsabilité et peu donc être amené si besoin et à tout moment, à interrompre temporairement ou pour une durée indéterminée tout ou une partie du site pour effectuer des opérations de maintenance, mises à jour ou modifications.

17 - Confidentialité

Chacune des parties devra considérer confidentiel, pendant toute la durée du contrat et après son expiration, les documents, informations, procédures, fichiers ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

18 - Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux "UTILISATEURS" pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

"OLEVENE" se réserve le droit de collecter des informations sur les "UTILISATEURS". Un cookie est également envoyé à votre ordinateur afin que celui-ci se souvienne de votre login et de votre mot de passe.

"OLEVENE" s'engage à ce que vos informations ne soient pas cédées à des tiers, c'est-à-dire des organismes ou sociétés extérieurs au groupe ou encore des personnes physiques.

19 - Droit

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande par courrier à l'adresse du siège figurant ci-dessus.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.